

16.2.5 Statistique de la radio et de la télévision

Les statistiques sur la radio et la télévision sont recueillies par Statistique Canada en collaboration avec le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes. En 1975, 282 unités déclarantes privées de radio et 65 unités déclarantes de télévision ont soumis des déclarations portant sur l'activité de 391 stations de radio privées, 59 stations de télévision d'origine privées et le réseau CTV. Les recettes d'exploitation de l'industrie, y compris Radio-Canada, pour l'année se sont élevées à \$505.8 millions, soit une augmentation de 18.6% par rapport à 1974. Sur ce total, la radio figure pour \$210.3 millions (41.6%) et la télévision pour \$295.5 millions (58.4%). Les recettes provenant des ventes nationales et de temps-réseau représentaient 54.0% des ventes globales de temps d'antenne, et les ventes de temps-station 46.0%. Les dépenses d'exploitation en 1975 ont atteint \$665.8 millions, soit une augmentation de 13.7% sur 1974. Toutefois, le montant total des recettes d'exploitation, plus le coût net d'exploitation de Radio-Canada, financé au moyen d'une subvention du Parlement, ont dépassé les dépenses, ce qui a donné lieu à un bénéfice net d'exploitation après dépréciation, frais d'intérêt et autres ajustements de \$70.6 millions en 1975 comparativement à \$52.7 millions en 1974.

En 1975, l'industrie de la radio et de la télévision employait 23,496 personnes, soit une augmentation de 1,235 ou 5.5% par rapport à 1974. Les traitements et salaires versés s'élevaient à \$346.7 millions. Après paiement des impôts sur le revenu, le bénéfice net final du secteur privé de l'industrie de la radio et de la télévision s'établissait en 1975 à \$34.4 millions comparativement à \$21.4 millions en 1974. L'impression de relèvement soudain des bénéfices de l'industrie de la télévision en 1975 doit être tempérée par la prise en considération des pertes considérables de la Global Communications Limited en 1974, qui ont affecté les profits de l'industrie cette année-là.

Statistique de la télédistribution. Le tableau 16.7 présente des statistiques financières sur l'industrie de la télédistribution au Canada. Cette industrie, qui compte 338 systèmes en service, a déclaré pour l'année terminée le 31 août 1975 des recettes globales d'exploitation de \$162.3 millions comparativement à \$133.4 millions l'année précédente, soit une augmentation de 21.6%. Les recettes provenant des abonnements individuels et des contrats pour stations multiples figuraient pour \$149.6 millions. Les dépenses d'exploitation avant déduction des intérêts et de la dépréciation sont passées de \$66.5 millions à \$85.8 millions en 1975, produisant ainsi des recettes d'exploitation nettes de \$76.5 millions contre \$66.9 millions l'année précédente. Déduction faite des intérêts, de la dépréciation et après d'autres ajustements, l'industrie a réalisé au cours de l'année terminée le 31 août 1975 un bénéfice net de \$30.4 millions comparativement à \$28.4 millions l'année précédente.

16.3 Service postal

La fonction essentielle du service postal canadien est de recevoir, acheminer et distribuer le courrier rapidement et en toute sécurité. A cette fin, il exploite des milliers de bureaux de poste et utilise les transports aériens, ferroviaires, routiers et maritimes. Les fonctions connexes du service postal comprennent la vente de timbres et autres pièces d'affranchissement, la recommandation des lettres et autres pièces de courrier, l'assurance des colis, la perception des droits sur les colis payables à la livraison et les opérations du service des mandats de poste. Grâce à ses bureaux disséminés dans tout le pays, le ministère des Postes peut aider d'autres ministères fédéraux dans l'exécution de certaines fonctions comme la vente des permis de chasse, la perception des primes de rentes sur l'État, la distribution des formules d'impôt sur le revenu et des formules de demande d'emploi à la Fonction publique, et l'affichage des avis officiels du gouvernement.

Des bureaux de poste sont établis là où le chiffre de la population est suffisamment élevé. Ceux des régions rurales et des petits centres urbains